

20.02.2020

Les agriculteurs de Lituanie, Lettonie et Estonie manifestent à Bruxelles pour une politique agricole plus équitable

Les producteurs baltes demandent un alignement des paiements directs. L'European Milk Board en appelle également à toutes les institutions de l'UE de s'engager en faveur de l'intégration dans la PAC d'un instrument efficace de gestion de crise.

(Bruxelles, le 20 février 2020) : Pour l'association lituanienne des producteurs de lait LPGa et pour de nombreuses autres organisations de Lituanie, Lettonie et Estonie, il est grand temps de procéder à un alignement des paiements directs au sein de la Politique agricole commune (PAC). Lors de leur manifestation, qui s'est tenue aujourd'hui avec le soutien de l'organisation faîtière European Milk Board (EMB), ils ont appelé l'UE à respecter l'égalité et l'équité de traitement envers les producteurs baltes. L'European Milk Board observe d'ailleurs que les agriculteurs de toute l'UE se trouvent socialement et économiquement marginalisés, en raison des crises récurrentes qui secouent leur secteur. Sa demande de mise en place d'un mécanisme efficace de gestion de crise s'adresse non seulement aux chefs d'État et de gouvernement réunis aujourd'hui à Bruxelles, mais aussi à toutes les institutions qui travaillent actuellement à la réforme de la PAC.

Les mêmes contraintes, mais pas les mêmes paiements directs

De nombreuses études montrent depuis longtemps que le prix du lait dans l'UE ne permet pas de couvrir les coûts de production. Tant que ce déficit persistera, les producteurs resteront tributaires de subventions. Toutefois, celles-ci varient entre les pays membres de l'UE. Par exemple, en 2017, les agriculteurs baltes ne percevaient que 54 à 60 pour cent de la moyenne européenne des paiements directs. Jonas Vilionis, le président de l'association lituanienne des producteurs de lait LPGa considère que cette différence de traitement est un problème de taille : « les paiements directs sont plus bas mais nos produits doivent répondre aux mêmes exigences. Nos agriculteurs doivent respecter les mêmes normes de protection de l'environnement, de bien-être animal et de sécurité des aliments que les producteurs des autres pays membres de l'UE, sans être indemnisés en conséquence. » Il existe donc un système à deux vitesses pour les producteurs de l'UE. M. Vilionis demande donc à ce que les paiements soient harmonisés. Toutefois, cela ne sera possible que si le budget de la PAC est suffisant. Il ne doit donc pas y avoir de coupes dans le budget agricole de l'UE.

Un prix du lait couvrant les coûts plutôt que des subventions

L'European Milk Board, l'organisation faîtière des producteurs de lait européens, s'oppose également à un système à deux vitesses. Dans le même temps, l'EMB souligne la nécessité de réduire la dépendance des revenus des agriculteurs aux subventions. Pour Erwin Schöpges, le président de l'EMB, il est donc très important que les agriculteurs puissent, à moyen terme, tirer leurs revenus du marché. « Nous avons besoin d'un prix du lait permettant de couvrir les coûts de production, y compris un revenu décent pour les producteurs », déclare M. Schöpges.

Des revenus plus stables grâce à des instruments de gestion de crise dans la Politique agricole commune

Le secteur laitier est particulièrement miné par les crises récurrentes qui occasionnent des déficits importants pour les producteurs. Pour l'EMB, il est donc indispensable de doter la future législation agricole d'un instrument de gestion de crise efficace, comme le **Programme de responsabilisation face au marché (PRM)**, capable de maintenir l'équilibre sur le marché du lait et d'éviter les chutes brutales du prix du lait.

Sieta van Keimpema, la vice-présidente de l'EMB, exhorte donc les institutions européennes comme la Commission, le Conseil et le Parlement à s'impliquer pour que la future Politique agricole commune soit dotée d'un instrument efficace de gestion de crise. « De nombreux responsables politiques de l'UE ont vu de leurs propres yeux à quel point les crises des dernières années ont été dévastatrices. C'est pourquoi il existe actuellement des propositions et des initiatives émanant du monde politique en faveur d'un tel instrument. Il est important que ces propositions, comme par exemple *une réduction volontaire des volumes avec plafonnement*¹ en période de crise et – pour les crises très graves – *une réduction obligatoire temporaire*² fassent désormais leur entrée dans la PAC. On aurait ainsi enfin un cadre légal permettant de réagir rapidement aux perturbations du marché. »

Nous ne pouvons plus accepter qu'un traitement injuste des agriculteurs soit devenu la règle dans l'UE : il n'est pas normal que les agriculteurs baltes soient défavorisés par rapport à leurs collègues dans l'UE, ou que l'ensemble des agriculteurs de l'UE soit marginalisé face au reste de la population. C'est pourquoi la manifestation d'aujourd'hui est un signal fort en faveur de davantage d'équité et d'égalité de traitement dans l'UE. Les propositions constructives des producteurs de lait montrent la marche à suivre pour y parvenir.

Contexte :des instruments de gestion de crise importants pour la PAC

S'attaquer à l'origine des crises :combattre la surproduction

1 *Réduction volontaire des volumes avec plafonnement* : si le marché se trouve en crise en raison de volumes produits trop importants, la Commission européenne peut appeler à une réduction volontaire des volumes. Les agriculteurs qui souhaitent produire moins que l'année précédente, et donc soulager le marché, se voient verser un bonus. Afin que cette réduction de la production ait un effet suffisant, celle des autres producteurs doit être plafonnée ; cela signifie que ceux-ci ne devront pas produire, sur une certaine période, davantage que sur la même période de l'année précédente.

2 *Réduction obligatoire et temporaire des volumes* : en cas de perturbations très importantes du marché que la réduction volontaire des volumes ne permettrait pas de compenser suffisamment, il doit être possible de déclencher une réduction obligatoire des volumes pour tous les producteurs. Tous les producteurs devraient alors réduire leur production de 1 à 2 % par rapport à la même période de l'année précédente. À l'issue de cette période, les réductions seraient levées et les producteurs pourraient à nouveau produire à leur guise.

<link fr>Veuillez trouver ici des photos de l'action

Contacts :

Eimantas Bicius, directeur de l'association lituanienne des producteurs de lait LPGA (LT, EN) : +370 615 85255

Vanessa Langer, service de presse de l'EMB (DE, EN, FR) : +32 2 808 1935

<<< back